

SÉNAT

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1981-1982

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 juillet 1982.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux.

Par M. Josy MOINET,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Raymond Douyère, député, sous le numéro 1061.

(2) Cette Commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, sénateur, président ; Jean-Paul Planchou, député, vice-président ; Josy Moinet, sénateur, et Raymond Douyère, député, rapporteurs.

Membres titulaires : MM. Maurice Blin, Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Auguste Chupin, sénateurs ; MM. Michel Berson, Claude Germon, Pierre Méhaignerie, René Rieubon, Georges Tranchant, députés.

Membres suppléants : MM. Joseph Raybaud, Jean-Pierre Fourcade, Louis Perrein, Paul Jargot, Robert Schmitt, Christian Poncelet, André Fosset, sénateurs ; MM. Michel Charzat, François Mortelette, Yves Tavernier, Alain Vivien, Jacques Marette, Edmond Alphandery, Paul Chomat, députés.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : 1^{re} lecture : 1016, 1023 et in-8° 205.

Sénat : 1^{re} lecture : 469, 473 et in-8° 141 (1981-1982).

Bâtiments et travaux publics. — Agence française pour la maîtrise de l'énergie - Circulation routière - Energie - Fonds spécial de grands travaux - Taxe sur les produits pétroliers - Transports urbains.

MESDAMES, MESSIEURS,

Par lettre en date du 22 juillet 1982, M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux qui restent en discussion devant le Parlement.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

Membres titulaires :

- Pour le sénat :

MM. Edouard Bonnefous, Maurice Blin, Josy Moinet, Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Auguste Chupin.

- Pour l'Assemblée nationale :

MM. Jean-Paul Planchou, Raymond Douyère, Michel Berson, Claude Germon, Pierre Méhaignerie, René Ricubon, Georges Tranchant.

Membres suppléants :

- Pour le Sénat :

MM. Joseph Raybaud, Jean-Pierre Fourcade, Louis Perreïn, Paul Jargot, Robert Schmitt, Christian Poncelet, André Fosset.

- Pour l'Assemblée nationale :

MM. Michel Charzat, François Mortelette, Yves Tavernier, Alain Vivien, Jacques Marette, Edmond Alphandery, Paul Chomat.

La Commission s'est réunie le 22 juillet 1982 sous la présidence de M. Edouard Bonnefous, président et la vice-présidence de M. Jean-Paul Planchou, MM. Josy Moinet et Raymond Douyère étant chargés du rapport.

A l'issue de l'examen en première lecture du projet de loi, quatre articles restaient en discussion. Conformément à l'article 45 de la Constitution, les travaux de la Commission ont porté sur ces seuls articles.

Ceux-ci portaient respectivement sur :

- article premier : création du fonds et champ de ses interventions,
- article premier *bis* nouveau : ressources du fonds,
- article 5 : conseil d'administration du fonds,
- article 5 *bis* nouveau : rapport sur la gestion du fonds.



Au terme de l'examen des articles restant en discussion, la commission mixte paritaire bien qu'elle ait enregistré un accord sur les différents articles, a constaté qu'aucun texte d'ensemble ne pouvait recueillir l'agrément de ses membres et, en conséquence, être proposé aux deux Assemblées.